



CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTIONS AUX STRUCTURES PÉRI ET EXTRASCOLAIRES ENFANCE, JEUNESSE ET SPORT

RENSEIGNEMENTS

Responsable légal 1 :	Responsable légal 2 :
M. ou M ^{me} , NOM, Prénom :	M. ou M ^{me} , NOM, Prénom :
Adresse :	Adresse :
Téléphone du domicile :	Téléphone du domicile :
Téléphone portable :	Téléphone portable :
E-mail : Adresse mail actuelle et valide du compte "Portail Familles".	E-mail :
Profession :	Profession :
Nom et adresse de l'employeur :	Nom et adresse de l'employeur :
Téléphone professionnel :	Téléphone professionnel :
N° Caisse d'Allocations Familiales :	Nombre d'enfants à charge :
Situation familiale :	N° de Police d'assurance :

FACTURATION

Je reçois ma facture par mail Oui Non

Je la règle : Par prélèvement, je joins un RIB ou un RIP à mon dossier.

Par carte bancaire ou postale via mon compte du "Portail Familles". Par chèque bancaire ou postal (en mairie principale).

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'(LES) ENFANT(S)

Personnes disponibles rapidement à contacter en cas d'urgence et autorisées à venir chercher mon (mes) enfant(s) (autres que le père ou la mère)



	M. ou M ^{me} , NOM, Prénom	Téléphone	Adresse	Lien de parenté
1				
2				
3				



CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTIONS AUX STRUCTURES PÉRI ET EXTRASCOLAIRES ENFANCE, JEUNESSE ET SPORT



Enfant n°1

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : École et niveau en 2025/2026 :

ALIMENTATION

Régime sans porc : Oui Non

Régime sans viande : Oui Non

Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) : Oui Non
(Allergies alimentaires, asthme...)

Régime alimentaire particulier, si oui merci de préciser ci-dessous :

.....

Allergies, si oui merci de préciser ci-dessous :

.....

Attention : les enfants nécessitant un PAI doivent obligatoirement fournir un certificat médical : sans ce document votre enfant ne pourra pas être accueilli.

Étape 1 Après avoir transmis tous les documents au service scolaire et inscriptions (voir courrier explicatif) :

Étape 2 Effectuez vos demandes d'inscriptions aux activités pour l'année scolaire 2025/2026.

Étape 3 Puis **votre dossier sera traité** par le service scolaire et inscription.

Étape 4 Enfin **vous devez réserver et/ou modifier les présences sur le planning** de chaque activité à laquelle vous avez reçu une validation d'inscription.

ATTENTION : La validation d'inscription DONNE ACCÈS À VOS PLANNINGS DE RÉSERVATIONS QUE VOUS DEVEZ ENSUITE REMPLIR ET/OU CORRIGER SELON VOS BESOINS.

AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant à quitter seul toute structure périscolaire.

J'autorise la Mairie de Vaux-le-Pénil à photographier et à filmer mon enfant dans le cadre des activités organisées par la collectivité.

J'autorise la Mairie de Vaux-le-Pénil à publier la photo de mon enfant en couverture ainsi qu'en pages intérieures de toute publication municipale et pour des supports de communication en lien avec l'activité durant laquelle mon enfant a été photographié et filmé, notamment site Internet de la Ville, différents tracts, affiches et publications de la Ville (réseaux sociaux).

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités, y compris les déplacements hors de la commune, quel que soit le moyen de transport.

Aucune inscription et donc fréquentation ne sera acceptée sans le dossier dûment complété accompagné des pièces justificatives demandées et du règlement des factures antérieures.

Cette inscription m'engage selon le Règlement de Fonctionnement des Structures Périscolaires dont j'ai pris connaissance et que j'approuve.

Date :

M. et/ou M^{me} :

Signature :

► *Quand je fais mon dossier du 2 juin au 6 juillet, je fais mes demandes d'inscriptions pour chaque période, une fois qu'elles ont été validées par le service, je remplis le planning dans mon compte personnel du "Portail Familles" avant chaque vacances scolaires et périodes de réservation des mercredis (voir les périodes de réservation indiquées dans la rubrique "Documents" de la page d'accueil).



CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTIONS AUX STRUCTURES PÉRI ET EXTRASCOLAIRES ENFANCE, JEUNESSE ET SPORT



Enfant n°2

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : École et niveau en 2025/2026 :

ALIMENTATION

Régime sans porc : Oui Non

Régime sans viande : Oui Non

Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) : Oui Non
(Allergies alimentaires, asthme...)

Régime alimentaire particulier, si oui merci de préciser ci-dessous :

.....

Allergies, si oui merci de préciser ci-dessous :

.....

Attention : les enfants nécessitant un PAI doivent obligatoirement fournir un certificat médical : sans ce document votre enfant ne pourra pas être accueilli.

Étape 1 Après avoir transmis tous les documents au service scolaire et inscriptions (voir courrier explicatif) :

Étape 2 Effectuez vos demandes d'inscriptions aux activités pour l'année scolaire 2025/2026.

Étape 3 Puis votre dossier sera traité par le service scolaire et inscription.

Étape 4 Enfin vous devez réserver et/ou modifier les présences sur le planning de chaque activité à laquelle vous avez reçu une validation d'inscription.

ATTENTION : La validation d'inscription DONNE ACCÈS À VOS PLANNINGS DE RÉSERVATIONS QUE VOUS DEVEZ ENSUITE REMPLIR ET/OU CORRIGER SELON VOS BESOINS.

AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant à quitter seul toute structure périscolaire.

J'autorise la Mairie de Vaux-le-Pénil à photographier et à filmer mon enfant dans le cadre des activités organisées par la collectivité.

J'autorise la Mairie de Vaux-le-Pénil à publier la photo de mon enfant en couverture ainsi qu'en pages intérieures de toute publication municipale et pour des supports de communication en lien avec l'activité durant laquelle mon enfant a été photographié et filmé, notamment site Internet de la Ville, différents tracts, affiches et publications de la Ville (réseaux sociaux).

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités, y compris les déplacements hors de la commune, quel que soit le moyen de transport.

Aucune inscription et donc fréquentation ne sera acceptée sans le dossier dûment complété accompagné des pièces justificatives demandées et du règlement des factures antérieures.

Cette inscription m'engage selon le Règlement de Fonctionnement des Structures Périscolaires dont j'ai pris connaissance et que j'approuve.

Date :

M. et/ou M^{me} :

Signature :

► *Quand je fais mon dossier du 2 juin au 6 juillet, je fais mes demandes d'inscriptions pour chaque période, une fois qu'elles ont été validées par le service, je remplis le planning dans mon compte personnel du "Portail Familles" avant chaque vacances scolaires et périodes de réservation des mercredis (voir les périodes de réservation indiquées dans la rubrique "Documents" de la page d'accueil).



CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTIONS AUX STRUCTURES PÉRI ET EXTRASCOLAIRES ENFANCE, JEUNESSE ET SPORT



Enfant n°3

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : École et niveau en 2025/2026 :

ALIMENTATION

Régime sans porc : Oui Non

Régime sans viande : Oui Non

Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) : Oui Non
(Allergies alimentaires, asthme...)

Régime alimentaire particulier, si oui merci de préciser ci-dessous :

.....

Allergies, si oui merci de préciser ci-dessous :

.....

Attention : les enfants nécessitant un PAI doivent obligatoirement fournir un certificat médical : sans ce document votre enfant ne pourra pas être accueilli.

Étape 1 Après avoir transmis tous les documents au service scolaire et inscriptions (voir courrier explicatif) :

Étape 2 Effectuez vos demandes d'inscriptions aux activités pour l'année scolaire 2025/2026.

Étape 3 Puis votre dossier sera traité par le service scolaire et inscription.

Étape 4 Enfin vous devez réserver et/ou modifier les présences sur le planning de chaque activité à laquelle vous avez reçu une validation d'inscription.

ATTENTION : La validation d'inscription DONNE ACCÈS À VOS PLANNINGS DE RÉSERVATIONS QUE VOUS DEVEZ ENSUITE REMPLIR ET/OU CORRIGER SELON VOS BESOINS.

AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant à quitter seul toute structure périscolaire.

J'autorise la Mairie de Vaux-le-Pénil à photographier et à filmer mon enfant dans le cadre des activités organisées par la collectivité.

J'autorise la Mairie de Vaux-le-Pénil à publier la photo de mon enfant en couverture ainsi qu'en pages intérieures de toute publication municipale et pour des supports de communication en lien avec l'activité durant laquelle mon enfant a été photographié et filmé, notamment site Internet de la Ville, différents tracts, affiches et publications de la Ville (réseaux sociaux).

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités, y compris les déplacements hors de la commune, quel que soit le moyen de transport.

Aucune inscription et donc fréquentation ne sera acceptée sans le dossier dûment complété accompagné des pièces justificatives demandées et du règlement des factures antérieures.

Cette inscription m'engage selon le Règlement de Fonctionnement des Structures Périscolaires dont j'ai pris connaissance et que j'approuve.

Date :

M. et/ou M^{me} :

Signature :

► *Quand je fais mon dossier du 2 juin au 6 juillet, je fais mes demandes d'inscriptions pour chaque période, une fois qu'elles ont été validées par le service, je remplis le planning dans mon compte personnel du "Portail Familles" avant chaque vacances scolaires et périodes de réservation des mercredis (voir les périodes de réservation indiquées dans la rubrique "Documents" de la page d'accueil).